

**Nil-Saint-Martin** / Les riverains s'opposent à une « école »

# Le Paradis tente une secte

**MAHARISHI**, mouvement de méditation transcendantale, a acquis un terrain au prix fort. C'est le branle-bas de combat.

Le mouvement de méditation transcendantale Maharishi a acquis un terrain de 1,63 hectare, au milieu de l'îlot Paradis, à Nil-Saint-Martin (Walhain). Il envisagerait d'y construire une école d'agriculture biologique. Il est question d'une « colonie de maisons de 150 pièces » et de 300 élèves.

Il n'existe aucune demande officielle mais les riverains sont aux aguets et fourbissent leurs armes. Ils s'opposent à Maharishi pour deux raisons. Primo, le terrain dont question est enclavé, entouré par les rues Haute, Saint-Martin, du Paradis et de l'Eglise. Secundo, le mouvement philosophique inspire aux riverains les plus vives inquiétudes. Ils se sont

encore réunis ce dimanche matin pour mettre la dernière main à un folder qui sera distribué dans tout Nil.

Le 20 décembre dernier, une soixantaine d'habitants avaient déjà assisté à une réunion d'information, en présence de la bourgmestre Laurence Smets (PS) et de l'échevine du logement Agnès Namurois (Écolo).

Le 25 janvier, la bourgmestre a reçu, à son domicile, un courrier de Stijn Vandenbosch, le président du Directorat pour une Belgique invincible. Il demandait une « autorisation immédiate » pour construire la « colonie ». On parle de cinq bâtiments dont le principal accueillerait les cours et séminaires. Les quatre

autres serviraient de logements. Les croquis présentés font penser à un temple hindou.

Une construction immédiate est « inconcevable », réagit Laurence Smets. Elle doit faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme en bonne et due forme sur laquelle se prononce le collège.

**« On peut rigoler mais aussi s'inquiéter. Des proies faciles, cela existe »**

« Walhain doit aussi rester une commune rurale, ajoute la bourgmestre. Le nouveau collège s'opposera à tout lotissement massif et/ou de fond. »

La Stichting Maharishi Global Financing Research aurait acquis le terrain de Nil via un puissant promoteur immobilier du nord du pays. Elle l'aurait payé 942.000 euros. Situé en zone d'habitat rural mais surtout enclavé, le terrain ne vaut pas une telle somme.

Un noyau d'opposants a vu le jour spontanément. Ce sont les riverains les plus proches dont André Vandenbosch et Jacques Lenders.

Tant que le terrain sera enclavé, le demandeur n'aura aucune chance d'obtenir son permis. Le démarchage a commencé. Une agricultrice propriétaire de terrains contigus a déjà été sollicitée à quatre reprises. À la dernière, elle a envoyé ses visiteurs sur les roses. Prière de ne plus revenir.

« On perçoit les moyens financiers, témoigne Chantal Lenders. Il s'agit de gens très riches. C'est le pouvoir par l'argent. »

Mais le mouvement Maharishi, créé en 1961 par Maharishi Mahesh Yogi, est-il une secte ? Selon l'Assemblée nationale française, c'est oui.

En Belgique, on ne sait pas. En 1997, la commission d'enquêtes parlementaires « Sectes », mise sur pied après le suicide collectif du Temple solaire, avait émis une série de recommandations.

C'est ainsi qu'est né en 1998 le

Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles. Laurence Smets lui a envoyé une lettre pour l'interroger sur Maharishi. Elle n'a pas encore obtenu de réponse.

La bourgmestre a aussi l'intention de contacter le député PS André Frédéric. L'échevin de Theux avait présenté, le 23 mars 2006 à la Chambre des représentants, les conclusions de son groupe de travail sur les sectes.

Le parlementaire estime que les outils existants pour lutter contre les sectes sont insuffisants. La principale de ses recommandations est d'introduire dans le Code pénal la notion d'« abus de faiblesse ».

« Quand on entend parler de la volonté d'établir l'invincibilité d'une nation où l'on forme des experts, on peut penser à une approche farfelue ou dangereuse, dit Chantal Lenders. On peut rigoler mais aussi s'inquiéter. Des proies faciles, cela existe. Et l'on peut être happé dans un moment de faiblesse. » ■ **MICHAËL CHALKLIN**